Banque Laurentienne Groupe Financier déclare ses résultats pour le troisième trimestre 2018

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 31 juillet 2018, préparés conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de « Banque Laurentienne Groupe Financier » (le « Groupe » ou la « Banque ») et offre des produits ou services en matière de dépôt, d'investissement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres. Le rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre 2018 est disponible sur notre site Web, à l'adresse www.blcgf.ca, et sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur le règlement de l'examen du portefeuille de prêts hypothécaires : « Nous avons terminé l'examen des portefeuilles de prêts hypothécaires et avons réglé la situation avec la SCHL et le tiers acheteur, sans incidence pour nos clients. L'examen a été terminé selon les indications fournies au trimestre précédent. Ce fut pour nous une expérience d'apprentissage enrichissante qui, au final, nous rend plus forts et plus déterminés que jamais à devenir une institution financière renouvelée, engagée à être différente et meilleure et à générer de la valeur pour nos clients. » M. Desjardins a ajouté : « Notre situation de trésorerie et de fonds propres demeure solide et nous permet de composer avec la volatilité du marché et de mettre en œuvre notre plan. Tous ces éléments assureront la solidité financière de cette organisation. » Faits saillants du troisième trimestre 2018 Résultat net ajusté (1) en baisse de 1 % d'un exercice à l'autre, et résultat net comme présenté essentiellement inchangé Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (1) de 10,0 % et de 9,2 % comme présenté Ratio d'efficacité ajusté de 69,7 % et ratio d'efficacité comme présenté de 71,8 % Marge nette d'intérêt en hausse de 14 points de base d'un exercice à l'autre Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 8,8 % Prêts aux clients commerciaux en hausse de 14 % d'un exercice à l'autre en raison de la croissance interne et de l'acquisition de NCF (2) Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires réglé selon les indications fournies au trimestre précédent Pour les trimestres clos les Pour les neuf mois clos les En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité) 31 juillet 2018 31 juillet 2017 Variation 31 juillet 2018 31 juillet 2017 Variation Comme présenté Résultat net 54,9 $ 54,8 $ —% 173,8 $ 147,8 $ 18 % Résultat dilué par action 1,23 $ 1,48 $ (17) % 3,97 $ 3,97 $ — % Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires 9,2% 11,8% 10,2% 10,8% Ratio d'efficacité 71,8% 67,9% 68,6% 69,3% Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires – base « tout compris » 8,8% 7,9% Base ajustée (1) Résultat net ajusté 59,4 $ 59,9 $ (1) % 187,2 $ 164,3 $ 14% Résultat dilué par action ajusté 1,34 $ 1,63 $ (18) % 4,30 $ 4,46 $ (4) % Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté 10,0% 13,0% 11,0% 12,1% Ratio d'efficacité ajusté 69,7% 65,6% 66,5% 66,7% (1) Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions. (2) Northpoint Commercial Finance MONTRÉAL, 04 sept. 2018 (GLOBE NEWSWIRE) -- Banque Laurentienne Groupe Financier a déclaré un résultat net de 54,9 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,23 $, pour le troisième trimestre 2018, comparativement à un résultat net de 54,8 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,48 $, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 9,2 % pour le troisième trimestre 2018, par rapport à 11,8 % pour le troisième trimestre 2017. Sur une base ajustée, le résultat net a totalisé 59,4 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,34 $, pour le troisième trimestre 2018, en baisse respectivement de 1 % et 18 % par rapport à un résultat net de 59,9 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,63 $, pour la période correspondante de 2017. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 10,0 % pour le troisième trimestre 2018, par rapport à 13,0 % pour la période correspondante de 2017. Les résultats comme présentés pour le troisième trimestre 2018 et le troisième trimestre 2017 tenaient compte d'éléments d'ajustement comme il est précisé à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ». Le résultat net s'est établi à 173,8 millions $, ou un résultat dilué par action de 3,97 $, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, par rapport à 147,8 millions $, ou un résultat dilué par action de 3,97 $, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017. Le rendement des capitaux

propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 10,2 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, par rapport à 10,8 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017. Sur une base ajustée, le résultat net s'est établi à 187,2 millions $, ou un résultat dilué par action de 4,30 $, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, ce qui représente respectivement une hausse de 14 % par rapport au résultat net de 164,3 millions $ et une baisse de 4 %, par rapport au résultat dilué par action de 4,46 $ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,0 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, par rapport à 12,1 % pour la période correspondante de 2017. Les résultats comme présentés pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018 et les neuf mois clos le 31 juillet 2017 tenaient compte d'éléments d'ajustement, comme il est précisé à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ». Résultats consolidés Mesures non conformes aux PCGR La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance. Les mesures non conformes aux PCGR présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. Nous considérons que ces mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats et d'apprécier la performance sous-jacente des activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. L'incidence des éléments d'ajustement sur les résultats comme présentés est présentée dans le tableau ciaprès. INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT Pour les trimestres clos les Pour les neuf mois clos les En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité) 31 juillet 2018 30 avril 2018 31 juillet 2017 31 juillet 2018 31 juillet 2017 Incidence sur le résultat net Résultat net comme présenté 54 903$ 59 195$ 54 798$ 173 845$ 147 826$ Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat Charges de restructuration (1) 1 645 1 283 1 584 3 601 3 524 Éléments liés aux regroupements d'entreprises Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis (2) 402 442 563 1 324 1 968 Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (3) 2 424 2 418 181 6 720 545 Autres frais liés aux regroupements d'entreprises (4) — 1 287 2 780 1 726 10 402 2 826 4 147 3 524 9 770 12 915 4 471 5 430 5 108 13 371 16 439 Résultat net ajusté 59 374$ 64 625$ 59 906$ 187 216$ 164 265$ Incidence sur le résultat dilué par action Résultat dilué par action comme présenté 1,23$ 1,34$ 1,48$ 3,97$ 3,97$ Éléments d'ajustement Charges de restructuration 0,04 0,03 0,05 0,09 0,10 Éléments liés aux regroupements d'entreprises 0,07 0,10 0,10 0,24 0,39 0,11 0,13 0,15 0,33 0,48 Résultat dilué par action ajusté (5) 1,34$ 1,47$ 1,63$ 4,30$ 4,46$ (1) Les charges de restructuration découlent de l'optimisation de nos activités de détail et ont trait principalement aux salaires, aux provisions liées à la résiliation de contrats de location, aux frais de communication et aux honoraires professionnels. Ces charges ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature et de l'importance des montants. (2) L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit à l'acquisition non récurrent et est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent. (3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CIT Canada et de NCF est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition est inclus au poste Autres frais autres que d'intérêt à l'état du résultat consolidé. (4) Frais liés à l'intégration de CIT Canada et coûts de transaction liés à l'acquisition de NCF. (5) L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017. Performance financière pour le trimestre clos le 31 juillet 2018 Le résultat net s'est établi à 54,9 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,23 $, au troisième trimestre 2018, comparativement à un résultat net de 54,8 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,48 $ au troisième trimestre 2017. Le résultat net ajusté a été de 59,4 millions $ au troisième trimestre 2018, en baisse de 1 % par rapport à 59,9 millions $ au troisième trimestre 2017, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,34 $, en baisse de 18 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 1,63 $ au troisième trimestre 2017. La diminution du résultat par action par rapport au troisième trimestre 2017 tient compte de l'émission d'actions ordinaires effectuée au début de l'année. Revenu total Le revenu total a augmenté de 12,7 millions $, ou 5 %, pour s'établir à 260,7 millions $ au troisième trimestre 2018, comparativement à 248,0 millions $ pour le troisième trimestre 2017. Cette augmentation est attribuable à la hausse du revenu net d'intérêt découlant de la croissance des volumes du portefeuille de prêts commerciaux résultant principalement de l'acquisition de NCF. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 19,3 millions $, ou 12 %, pour s'établir à 177,0 millions $ au troisième trimestre 2018, comparativement à 157,7 millions $ au troisième trimestre 2017. L'augmentation découle de la solide croissance des volumes du portefeuille de prêts commerciaux résultant principalement de l'acquisition de NCF, ainsi que des marges plus élevées sur ces prêts. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,77 % au troisième trimestre 2018, une hausse de 14 points de base par rapport à la marge du troisième trimestre 2017 imputable principalement à la proportion plus importante de prêts aux clients commerciaux à rendement plus élevé, ainsi qu'aux hausses récentes du taux préférentiel, contrebalancées en partie par le niveau plus élevé des liquidités à plus faible

rendement. Les autres revenus ont diminué de 6,6 millions $ pour s'établir à 83,7 millions $ au troisième trimestre 2018, par rapport aux autres revenus de 90,3 millions $ au troisième trimestre 2017. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont diminué de 2,2 millions $ par rapport au troisième trimestre 2017, sous l'effet surtout de la baisse des frais de transaction et des frais de service alors que les clients continuent de modifier leur comportement bancaire, et en raison de la simplification des produits. Les revenus tirés des activités de courtage ont diminué de 2,1 millions $ comparativement au troisième trimestre 2017, en raison surtout du ralentissement des activités. Les revenus d'assurance ont également diminué de 0,7 million $ comparativement au troisième trimestre 2017, en raison principalement des primes moins élevées et de la hausse des réclamations. Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis Au troisième trimestre 2018, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,5 million $, par rapport à 0,8 million $ au troisième trimestre 2017. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions. Provisions pour pertes sur créances Les provisions pour pertes sur créances du troisième trimestre 2018 ont totalisé 4,9 millions $, comparativement aux provisions de 6,4 millions $ au troisième trimestre 2017. Au cours du trimestre, la Banque a continué à tirer parti de la conjoncture économique toujours favorable, ainsi que de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts. Frais autres que d'intérêt Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 187,2 millions $ au troisième trimestre 2018, une hausse de 18,9 millions $ par rapport à ceux du troisième trimestre 2017. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 12 % pour s'établir à 181,6 millions $ au troisième trimestre 2018, par rapport à 162,7 millions $ au troisième trimestre 2017, en raison principalement de l'acquisition de NCF, de l'augmentation régulière des salaires et de la hausse des autres frais autres que d'intérêt. Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 3,9 millions $, ou 4 %, au troisième trimestre 2018 par rapport à ceux du troisième trimestre 2017, pour s'établir à 93,0 millions $, en raison surtout de l'augmentation régulière des salaires annuels et de l'ajout d'employés de NCF. Les frais d'occupation de locaux et technologie ont augmenté de 3,7 millions $, ou 8 %, au troisième trimestre 2018 par rapport à ceux du troisième trimestre 2017, pour s'établir à 48,8 millions $, du fait principalement de la hausse des frais de technologie liés aux frais engagés pour exploiter en simultané les plateformes bancaires centrales, ainsi qu'aux activités continues visant à améliorer les niveaux de service et la sécurité des TI. Les autres frais autres que d'intérêt se sont élevés à 43,2 millions $ au troisième trimestre 2018, une hausse de 14,4 millions $ ou 50 % par rapport à ceux du troisième trimestre 2017. Cette hausse s'explique principalement par l'acquisition récente de l'entreprise NCF, y compris l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, ainsi que par la hausse des frais de services consultatifs à l'appui de notre plan. En outre, la Banque a encouru des charges réglementaires additionnelles, y compris l'augmentation des frais d'assurancedépôts, et d'autres coûts liés à divers projets de conformité, tels que la conversion à IFRS 9, les mises à jour du processus de lutte contre le blanchiment d'argent, les mises à jour du plan de continuité des activités ainsi que des coûts liés à l'examen des portefeuilles de prêts hypothécaires de la Banque. Au cours du trimestre, nous avons également enregistré une radiation d'un montant de 1,5 million $ découlant de l'annulation de l'assurance à l'égard du portefeuille de prêts hypothécaires. Les coûts récurrents devraient demeurer similaires au cours des prochains trimestres. Les charges de restructuration ont totalisé 2,2 millions $ au troisième trimestre 2018 et comprenaient principalement les provisions liées à la résiliation de contrats de location compte tenu de la réorganisation des activités de détail. Aucuns frais liés aux regroupements d'entreprises n'ont été engagés au troisième trimestre 2018, l'intégration des activités de CIT Canada ayant été en grande partie achevée au deuxième trimestre 2018. Ratio d'efficacité ajusté Au troisième trimestre 2018, le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 69,7 %, par rapport à 65,6 % au troisième trimestre 2017. Le levier d'exploitation ajusté a été négatif d'un exercice à l'autre, en raison principalement des autres frais autres que d'intérêt qui ont augmenté plus rapidement que les revenus. Comme il a été mentionné précédemment, nous prévoyons que, au cours des prochains trimestres, ce ratio demeurera plus volatil et plus élevé. Impôts sur le résultat Pour le trimestre clos le 31 juillet 2018, la charge d'impôt a été de 13,1 millions $ et le taux d'imposition effectif, de 19,2 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des établissements à l'étranger. Pour le trimestre clos le 31 juillet 2017, la charge d'impôt s'est élevée à 17,7 millions $ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 24,4 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle des mêmes éléments que ceux mentionnés précédemment. Le taux d'imposition moins élevé pour le troisième trimestre 2018, comparativement à celui du troisième trimestre 2017, résulte principalement du revenu national proportionnellement inférieur. Situation financière Au 31 juillet 2018, l'actif total s'élevait à 46,6 milliards $, une diminution de 0,1 milliard $ par rapport à l'actif total de 46,7 milliards $ au 31 octobre 2017. Cette diminution reflète principalement la baisse de 1,3 milliard $ des prêts, en partie contrebalancée par la hausse de 1,1 milliard $ des liquidités ainsi que l'augmentation de 91,2 millions $ des autres actifs, comme il est mentionné ci-après. Au 30 avril 2018, l'actif total s'élevait à 47,6 milliards $. Liquidités Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 juillet 2018, ces actifs totalisaient 10,2

milliards $, une hausse de 1,1 milliard $ par rapport au 31 octobre 2017. De façon générale, nous continuons de gérer avec prudence le niveau de liquidités tandis que nous poursuivons nos diverses initiatives. La Banque dispose de sources de financement bien diversifiées, et le niveau actuel des liquidités est suffisant pour respecter les obligations de celle-ci, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles. Prêts Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, s'établissaient à 35,3 milliards $ au 31 juillet 2018, une diminution de 1,3 milliard $ depuis le 31 octobre 2017. Cette diminution est survenue surtout au cours du dernier trimestre alors que nous optimisions la composition de notre portefeuille afin que la Banque soit en meilleure position pour générer une croissance rentable, comme les éléments décrits ci-après l'expliquent plus clairement. Les prêts personnels s'établissaient à 5,5 milliards $, une baisse de 493,8 millions $ depuis le 31 octobre 2017, du fait essentiellement des remboursements nets dans le portefeuille de prêts à l'investissement, reflétant le comportement des consommateurs qui accélèrent le remboursement à la suite de la solide performance des marchés des capitaux. Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 17,5 milliards $ au 31 juillet 2018, une baisse de 1 milliard $ depuis le 31 octobre 2017. Cette baisse reflète une diminution graduelle de la souscription, étant donné que nous nous concentrons sur les prêts commerciaux à rendement plus élevé afin d'optimiser l'allocation entre nos produits. La décision des Services aux particuliers de n'émettre des prêts hypothécaires résidentiels que par l'intermédiaire du réseau de succursales et non par l'entremise du réseau de courtiers hypothécaires depuis le 1 er novembre 2017 au Québec a elle aussi contribué à la baisse des volumes. En outre, comme attendu, depuis le 1er janvier 2018, la croissance a été ralentie par la nouvelle règle B-20 du Bureau du surintendant des institutions financières Canada sur la souscription des prêts hypothécaires et par les conditions difficiles qui se sont ensuivies sur le marché des prêts hypothécaires de premier ordre. La diminution a été contrebalancée en partie par l'acquisition des prêts hypothécaires consentis par des tiers dans le cadre de notre programme mis en œuvre en 2016 pour optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH). Les prêts commerciaux totalisaient 12,3 milliards $ au 31 juillet 2018, une augmentation de 1 % depuis le 31 octobre 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à la solide croissance des prêts de financement de stocks découlant de l'acquisition récente des activités de NCF, ainsi que du financement de l'immobilier, contrebalancé en partie par la vente du portefeuille de prêts commerciaux agricoles de 380 millions $ au cours du deuxième trimestre 2018. Autres actifs Les autres actifs ont augmenté de 91,2 millions $ au 31 juillet 2018 par rapport à ceux au 31 octobre 2017, compte tenu surtout de l'augmentation des dépôts de réserve en trésorerie relatifs aux activités de titrisation, comme il est précisé ci-après, ainsi que des ajouts aux immobilisations incorporelles comme nous avons terminé le déploiement du système de financement et de crédit-bail de LBC Capital et que le développement de notre nouveau système bancaire central et le projet d'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit a continué de progresser. Des acquisitions d'immobilisations corporelles pour notre nouveau bureau corporatif de Montréal ont également contribué à l'augmentation. Passifs Les dépôts ont augmenté de 0,2 milliard $ par rapport aux dépôts au 31 octobre 2017, pour s'établir à 29,1 milliards $ au 31 juillet 2018. Les dépôts de particuliers totalisaient 21,9 milliards $ au 31 juillet 2018, soit 0,7 milliard $ de plus qu'au 31 octobre 2017. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des dépôts à terme obtenus par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants, contrebalancée en partie par une baisse des dépôts à vue obtenus par l'intermédiaire du réseau de succursales et des courtiers et des conseillers indépendants. Depuis le début de l'exercice, les dépôts de particuliers obtenus par l'intermédiaire du réseau de succursales ont légèrement baissé, soit de 2 %, et ont baissé quelque peu, soit de 1 %, au cours des trois derniers mois. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 544,3 millions $ depuis le début de l'exercice, pour s'établir à 7,2 milliards $, essentiellement en raison de l'optimisation de notre financement et compte tenu de la baisse de l'actif total. Les dépôts de particuliers représentaient 75 % du total des dépôts au 31 juillet 2018, par rapport à 73 % au 31 octobre 2017, et ont contribué à notre bonne situation en matière de liquidités. La dette liée aux activités de titrisation a diminué de 0,4 milliard $ par rapport à celle au 31 octobre 2017 et s'établissait à 7,8 milliards $ au 31 juillet 2018. Cette diminution découle surtout des échéances de passifs liés au programme des Obligations hypothécaires du Canada créées en vertu de la LNH, ainsi que du rachat de certains prêts hypothécaires, dont il est fait mention à la rubrique « Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires » ciaprès, et des remboursements normaux. Au cours du trimestre, la Banque a titrisé 135,7 millions $ de prêts hypothécaires. Capitaux propres et fonds propres réglementaires Les capitaux propres s'élevaient à 2 484,1 millions $ au 31 juillet 2018, comparativement à 2 330,4 millions $ au 31 octobre 2017. L'augmentation découle en partie de l'appel public à l'épargne visant 2 624 300 actions ordinaires réalisé en janvier 2018, pour un produit brut de 143,8 millions $ (produit net de 139,2 millions $), contrebalancé en partie par le rachat des actions privilégiées de catégorie A, série 11 en décembre 2017 d'un montant de 100,0 millions $. Les capitaux propres ont également augmenté du fait de la contribution du résultat net, déduction faite des dividendes déclarés, et de l'émission d'actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions. La valeur comptable par action ordinaire a augmenté et s'établissait à 53,43 $ au 31 juillet 2018, comparativement à 51,18 $ au

31 octobre 2017. En date du 23 août 2018, 41 995 634 actions ordinaires étaient en circulation. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'est établi à 8,8 % au 31 juillet 2018, en comparaison de 7,9 % au 31 octobre 2017 et de 7,9 % au 31 juillet 2017. Le placement d'actions ordinaires réalisé en janvier 2018 pour un produit net de 139,2 millions $ a contribué à l'amélioration des ratios de fonds propres depuis le début de l'exercice. Puisque la Banque évolue dans un environnement économique changeant, nous avons remplacé les actions privilégiées rachetées le 15 décembre 2017 par des actions ordinaires. Ceci a renforcé les fonds propres de la Banque et a permis une plus grande flexibilité pour stimuler la croissance interne et pour continuer d'investir dans la mise en œuvre de notre système bancaire central, le développement de nos solutions numériques et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit. Au cours des six derniers mois, de façon graduelle, nous avons également géré rigoureusement l'accroissement de l'actif de manière à réaliser un équilibre entre la maximisation de la rentabilité de la composition des produits et les expositions pondérées en fonction des risques en vue de maintenir des ratios de fonds propres robustes. Ces mesures n'ont été contrebalancées qu'en partie par les déductions additionnelles des fonds propres à l'égard des immobilisations incorporelles liées à des projets en cours. Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires Cette section contient une mise à jour sur les prêts hypothécaires vendus i) aux programmes de titrisation de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL », auparavant désignée l'« autre tiers acheteur ») et ii) à un tiers acheteur (le « tiers acheteur »). Tous les enjeux identifiés en lien avec les prêts hypothécaires vendus à la SCHL et au tiers acheteur sont maintenant résolus, sans incidence pour nos clients. Pour plus de renseignements, se reporter à notre rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre 2018 sur notre site Web à l'adresse www.blcgf.ca, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. Programmes de la SCHL Au troisième trimestre 2018, la Banque a terminé, selon les lignes directrices fournies au trimestre précédent, l'examen annoncé précédemment de l'ensemble des prêts hypothécaires de B2B Banque et des prêts hypothécaires accordés dans les succursales assurés en portefeuille par la SCHL, afin de relever et de racheter les prêts hypothécaires assurés en portefeuille et vendus par inadvertance aux programmes de titrisation de la SCHL. À la suite de l'examen, nous avons relevé et racheté des prêts hypothécaires assurés en portefeuille et vendus par inadvertance aux programmes de titrisation de la SCHL d'un montant de 135 millions $, comme il est indiqué ci-après. La Banque ne croit pas que le rachat de ces prêts hypothécaires a une incidence importante sur les activités, les fonds propres, les opérations, les liquidités et le financement de la Banque. Les programmes de titrisation de la SCHL restent disponibles et la Banque a titrisé des prêts hypothécaires comme d'habitude en 2018. Programme du tiers acheteur Au troisième trimestre 2018, comme il a été mentionné antérieurement, la Banque a racheté certains prêts hypothécaires non admissibles accordés dans le réseau de succursales de la Banque d'un montant additionnel de 115 millions $ comme il est précisé ci-après. Les enjeux identifiés concernant les prêts hypothécaires vendus au tiers acheteur ont été résolus à la fin du deuxième trimestre 2018. Plan stratégique Renforcement de nos bases Comme il a été annoncé au début de l'exercice, nous avons investi dans nos employés, nos processus et nos technologies. Nous avons également, au cours des neuf derniers mois, renforcé les assises financières de la Banque. Nous sommes en bonne position pour continuer de faire progresser notre transformation, notamment la mise en œuvre de notre système bancaire central, le développement de nos solutions numériques et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée. Au fil de la réalisation de ces initiatives, nous maintenons un niveau de liquidités plus élevé et continuons de gérer le bilan de façon prudente pour nous permettre de composer avec la volatilité du marché et de satisfaire aux exigences sectorielles accrues. Bien que ces mesures aient une incidence sur le rendement à court terme, elles assurent également la solidité financière de la Banque et la rentabilité durable. Système bancaire central et solutions bancaires numériques Au début de l'année, nous avons entrepris la mise en place de notre nouveau système bancaire central. Vers la fin de l'année, nous achèverons la migration des produits restants de B2B Banque et de la plupart des prêts des Services aux entreprises vers la nouvelle plateforme. Cette nouvelle plateforme offrira les outils nécessaires pour améliorer notre offre de produits et faire progresser la transformation au modèle bancaire numérique. Pendant la période de transition, nous exploiterons en simultané les plateformes pour nos systèmes bancaires centraux. De plus, en mars de cette année, LBC Capital a déployé son nouveau système de financement et de crédit-bail, qui offre une évolutivité améliorée et une plus grande flexibilité pour répondre aux besoins des clients. Approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit Nous réalisons également des progrès dans le cadre de notre projet visant à adopter, à la fin de 2020, sous réserve de l'approbation réglementaire nécessaire, l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit utilisée pour calculer les ratios de fonds propres réglementaires de la Banque. En outre, nous continuons d'apporter des améliorations en marge des cadres de conformité et de réglementation pour mieux gérer les risques. Optimisation des activités des Services aux particuliers Au début de 2016, nous avons annoncé notre plan stratégique, qui comprend l'optimisation et la simplification des activités de détail. Cette stratégie a donné lieu à la décision, en septembre 2016, de réorganiser le réseau de succursales. À la fin de 2017, nous avions fusionné 46 succursales et en avions converti 23 autres en succursales offrant uniquement des conseils. Au cours du premier trimestre 2018, nous avons fusionné

une autre succursale et d'ici la fin de l'exercice 2018, nous fusionnerons sept succursales de plus. Nous continuons de surveiller l'incidence de ces mesures sur notre clientèle de base. La réaction a été largement positive et l'incidence sur les activités et les résultats est conforme aux attentes. En nous appuyant sur ces résultats positifs, nous avons décidé de mettre l'accent sur l'offre de conseils financiers par l'intermédiaire de notre réseau de succursales et sur la migration des clients vers des plateformes électroniques et en ligne, de sorte que nous progressons afin d'atteindre notre objectif d'offrir davantage de services numériques. Toutefois, l'incertitude reliée au renouvellement de la convention collective, échue le 31 décembre 2017, a une incidence sur cette portion du plan et, à l'heure actuelle, nous force à ajuster le rythme de la conversion à des succursales offrant uniquement des conseils. Nous maintenons notre engagement à réaliser cette transformation progressivement en 2019. Au fur et à mesure que nous simplifions les activités de détail de la Banque en succursales, nous nous approchons de notre objectif d'être une institution financière renouvelée d'ici 2022. Gestion des risques Risque lié aux relations de travail Environ 38 % de nos employés sont représentés par un syndicat et sont couverts par une convention collective qui est venue à échéance le 31 décembre 2017. La majorité de ces employés travaillent dans les succursales de la Banque Laurentienne dans la province de Québec, et certains d'entre eux travaillent dans les bureaux corporatifs à Montréal. La renégociation de la convention collective expirée pourrait entraîner une hausse des coûts qui pourrait avoir une incidence importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De plus, si nous sommes dans l'incapacité de négocier une convention collective acceptable en temps opportun, une grève des employés syndiqués, un lock-out ou toute autre perturbation du travail pourrait avoir une incidence défavorable sur le service aux clients des Services aux particuliers et les activités et, de surcroît, sur la performance financière. Mise en garde concernant les énoncés prospectifs Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, nous pouvons, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, notamment, des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2017 et de notre rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre 2018. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre notre situation financière et les résultats de nos activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire. Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique nous soyons d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses importantes formulées par nous, notamment, nos estimations, de même que des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2017. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines, l'évolution des relations de travail et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent notre capacité de mettre en œuvre notre plan et, notamment, la réorganisation réussie des succursales de services aux particuliers, la modernisation du système bancaire de base et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit. Enfin, nous prévenons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 47 du rapport de gestion de notre rapport annuel 2017 et les autres documents publics déposés et disponibles sur le site www.sedar.com. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige. Accès aux documents traitant des résultats trimestriels Les investisseurs, les médias et autres qui le souhaitent peuvent consulter le présent communiqué sur notre site Web à l'adresse www.blcgf.ca, sous l'onglet Salle de presse, et notre rapport aux actionnaires, notre présentation aux investisseurs et les informations additionnelles sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Conférence téléphonique

Banque Laurentienne Groupe Financier invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 11 h, heure de l'Est, le 4 septembre 2018. Le numéro de téléphone sans frais 1-800-239-9838, code 2517588, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web du Groupe, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 4 septembre 2018, à compter de 14 h, jusqu'à 14 h, le 4 octobre 2018, sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Personnes-ressources

Relations avec les investisseurs

Relations médias Susan Cohen Hélène Soulard Directrice, Relations avec les investisseurs Vice-présidente adjointe, Communications Bureau : 514 284-4500, poste 4926 Bureau : 514 284-4500, poste 8232 Cellulaire : 514 970-0564 Cellulaire : 514 926-3295 susan.cohen@blcgf.ca helene.soulard@blcgf.ca

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »). Le Groupe emploie plus de 3 700 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, il est un important joueur dans de nombreux segments de marché. Le Groupe gère un actif au bilan de 47 milliards $, de même que des actifs administrés de 31 milliards $.

https://presse.banquelaurentienne.ca/2018-09-04-Banque-Laurentienne-Groupe-Financier-declare-ses-resultats-pour-le-troisieme-trimestre-2018